

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 42 (1950)
Heft: 7

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

N° 7 JUILLET 1959

42^e ANNÉE



Bilan de la conférence internationale du travail

Par *Jean Möri*

Préambule

Jusqu'au moment où le second bâtiment des Nations Unies, actuellement en construction à New-York, sera terminé, Genève continuera sans doute d'assumer le privilège d'héberger les prochaines conférences internationales. L'échappée de 1948 à San Francisco révéla, par comparaison, que la cité de Calvin est la seule à offrir les locaux et l'installation technique vraiment appropriées à de telles manifestations dans le fastueux Palais des Nations. A cela s'ajoute l'avantage financier appréciable de n'avoir pas à déplacer de secrétariat, c'est-à-dire quelques trois cents personnes, et le matériel, ce qui permet de limiter considérablement les dépenses. Il faut avoir vu à l'œuvre en une telle occasion les divers services du Bureau international du travail, le nombreux personnel visible et invisible, dont le zèle diurne et nocturne permet d'aboutir à des résultats concrets dans un minimum de temps et le maximum de chance pour comprendre ce que signifie de travail souvent ingrat la réussite d'une telle conférence. Pour donner une idée de l'animation de cette grande ruche, citons les interprètes qui fonctionnent simultanément avec l'orateur aux séances plénières, où successivement dans les langues anglaise, française et espagnole dans les commissions, les sténographes — casqués de l'écouteur ou non — qui saisissent à la lettre les différentes interventions, les coordinateurs de l'étonnant compte rendu provisoire remis imprimé aux délégués et conseillers techniques le lendemain de chaque séance par l'impeccable service de distribution toujours de piquet, le service des impressions qui contribue — avec l'aide extérieure des typos — à vulgariser largement les résultats obtenus, le service d'information